

L'hon. M. McLARTY: Oui. A l'alinéa c) les mots "durant un plébiscite" devraient se lire: "durant le plébiscite".

M. le PRÉSIDENT: Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'apporter au bill tous les amendements faits en comité. Nous avons le bill que nous a soumis le comité et dans sa forme nouvelle.

L'hon. M. McLARTY: Je croyais qu'il était peut-être nécessaire de présenter une motion à cette fin.

M. le PRÉSIDENT: Pas que je sache.

L'hon. M. McLARTY: S'il est entendu qu'il n'est pas nécessaire de proposer les amendements qui ont été faits en comité, je n'insisterai pas pour qu'on présente la motion.

M. le PRÉSIDENT: Le bill a été réimprimé; nous sommes à lire le texte réimprimé comprenant les amendements du comité.

L'hon. M. HANSON: Le texte réimprimé est pour la gouverne du comité. Je crois qu'il faut proposer les amendements. Je diffère d'avis avec le président.

L'hon. M. McLARTY: Je me rappelle que lorsque nous examinions le bill sur l'assurance-chômage, on a soulevé cette question; on semblait exiger alors que chaque amendement particulier fût proposé.

M. HOMUTH: N'était-ce pas le rapport du comité, le bill tel que réimprimé,—qui a été renvoyé au comité plénier?

M. COLDWELL: Oui, mais le rapport du comité spécial n'ayant pas été adopté, ses conclusions n'ont pas été approuvées par le comité général. Par conséquent, le bill renvoyé au comité spécial n'ayant pas été amendé là, il faut amender ici le bill original.

L'hon. M. HANSON: Il n'y a pas eu de motion en vue de la ratification.

L'hon. M. McLARTY: Les amendements sont les suivants:

Aux lignes 15 et 16, les mots "émise sous l'autorité de l'article trois de la présente loi" sont supprimés. Puis intervient dans le bill imprimé, un nouvel alinéa d), relatif à la définition des districts électoraux, y ajoutant le district administratif de Yellowknife. En conséquence, les alinéas d), e), f) et g) deviennent e), f), g) et h).

A l'alinéa e), les mots "ordonnant la tenue d'un plébiscite, émise sous l'autorité de l'article trois de la présente loi, deviennent "émise sous l'autorité de la présente loi ordonnant la tenue du plébiscite".

A l'alinéa g), devenu h), le mot "un" devient "le" avant le mot "plébiscite" à la ligne 3 de la page 2.

[L'hon. M. Hanson.]

L'hon. M. GIBSON propose:

Que l'article 2 soit amendé par la suppression des mots "à un plébiscite" dans l'alinéa a), lignes 8 et 9.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. GIBSON propose:

Que l'article 2 soit modifié: Par la substitution du mot "le" au mot "un" à la ligne 15, alinéa c).

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. GIBSON propose:

Que l'article 2 soit de nouveau modifié par la radiation des mots "émise sous l'autorité de l'article 3 de la présente loi" aux lignes 16 et 17 de l'alinéa c).

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. GIBSON propose:

Que l'article 2 soit de nouveau modifié par l'addition, à la suite de l'alinéa c), d'un autre alinéa qui sera désigné par la lettre d) de l'article 2 et sera ainsi conçu: "district électoral" signifie toute zone territoriale qui a droit d'élire un ou des députés à la Chambre des communes du Canada et, aux fins de la présente loi, notwithstanding les dispositions de la loi de la députation, 1933, comprend le district administratif de Yellowknife, sous le nom de "Yellowknife", établi le 1er octobre 1939 en exécution de l'Ordonnance des districts administratifs locaux.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. GIBSON propose:

Que l'article 2 soit de nouveau modifié en faisant de l'alinéa d) l'alinéa e).

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. HANSON: Il y a une modification ici, n'est-ce pas?

M. le PRÉSIDENT: L'alinéa d) devient l'alinéa e).

L'hon. M. McLARTY: En plus de changer la lettre de l'alinéa il y a un amendement qui supprime les mots "une proclamation du gouverneur en conseil émise sous le régime de l'article trois de la présente loi." Il faut enlever ces mots.

M. le PRÉSIDENT: Les lettres des alinéas e), f) et g) deviennent les alinéas e), f), g), et h) et ensuite le nouvel alinéa e) est de nouveau modifié dans les lignes 24, 25 et 26, en supprimant les mots "une proclamation du gouverneur en conseil émise sous le régime de l'article 3 de la présente loi".

L'hon. M. GIBSON: Je propose cet amendement.

(La motion est adoptée.)

L'hon. M. GIBSON propose:

Que l'alinéa f) de l'article 2 soit de nouveau modifié en rayant des lignes 25 et 26 les mots "ordonnant la tenue d'un plébiscite, émise sous l'autorité de l'article 3 de la présente loi."

(La motion est adoptée.)